

D2025-046

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le douze du mois de juin, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.

Date de convocation : 4 juin 2025

Etaients présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, BIGOURET-DENAES Christine, AUBAGNAC Michel, COQUEL Isabelle, GAZET André, JOURDY Isabelle, MINGUET Géraldine, CELSE Jean-Louis, BUONOCORE Jacqueline, CANAVEIRA Antonio, BELZANNE Arnaud, CURNOL Stéphane, MAHE Lucie, BERNETTE Christian, JOUFFRET Philippe, MERCIER Sophie

Absents/excusés : Marie-Anne JARLIER, Delphine LINGEMANN, Virginie MICHEL

Procurations : Alain DOCHEZ à Jacqueline BUONOCORE
Jean-Luc MEYER à Stéphane CURNOL
Philippe JALLEY à André GAZET
Vérène SOLELIS à Lucie MAHE
Annie CHAUMETON à Marcel ALEDO
Bruno TIRADON à Jean-Louis CELSE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 23 dont 6 procurations

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET : Don au 92^{ème} régiment d'Infanterie – Participation statue Le Gaulois

Rapporteur: M. Michel AUBAGNAC, 3ème adjoint

Il est rappelé au Conseil municipal les liens existants entre la commune de Royat et le 92ème Régiment d'Infanterie, avec en 2012, la signature d'une charte de jumelage avec la Compagnie de Commandement et de Logistique du 92ème Régiment d'Infanterie, mais aussi, en décembre 2024, d'une convention de partenariat.

D2025-046

En juin 2025 une statue, de plus de 3 mètres 50 de haut, représentant un guerrier gaulois, réalisée par le sculpteur Thierry COURTADON, sera implantée à l'entrée du quartier Desaix. Ce symbole de l'identité auvergnate s'inscrit dans une volonté de transmission de l'histoire, de mise en valeur du patrimoine local par l'art mais aussi d'hommage à un héritage guerrier pour tous les combattants.

Le 92^{ème} Régiment d'Infanterie sollicite la commune de Royat une participation financière afin de permettre la concrétisation de ce projet et transmettre l'histoire du régiment aux générations futures. Il est proposé que la commune participe au financement de cette œuvre à hauteur de 800€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (1 abstention : Mme MERCIER) de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € à l'amicale du 92^{ème} Régiment d'Infanterie d'Auvergne au titre de la participation au financement de cette œuvre.

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Marcel ALEDO

Lucie MAHE,

Secrétaire de séance

